

BREVET D'INVENTION.

Gr. 18. — Cl. 1.

N° 698.700

Porte-mine automatique à réserve de mines.

M. YVES ZUBER résidant en France (Seine).

Demandé le 9 octobre 1929, à 14^h 10^m, à Paris.

Délivré le 28 novembre 1930. — Publié le 3 février 1931.

[Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'art. 11 § 7 de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.]

La présente invention a pour but un porte-
mine à pince coincée par une bague. Cette
pince serrant la mine dans un tube guide-
mine au moyen de fenêtres ménagées dans
5 ledit tube. Le tube guide-mine maintenant
les mines dans le prolongement l'une de l'autre,
même si ces mines sont coupées en sifflet.

La forme d'exécution représentée fig. 1
est donnée à titre d'exemple. Elle comporte
10 un tube extérieur *a* muni ou non d'une
pointe *p*. La pointe *p* retient une pièce *c*.
Sur cette pièce *c* est fixée une pièce *d*. Ces
organes font corps avec le tube *a*.

A l'autre extrémité de *a* se trouve un cha-
peau coulissant *u*. En exerçant une pression
15 sur *u*; on peut faire pénétrer *mP* à l'inté-
rieur du porte-mine par compression du
ressort *r*. Dans ce mouvement le tube de
guidage de mine *t* se terminant par la
20 pièce *o* reste fixe. Le tube *t* comporte des
fenêtres *f* ce qui permet à la pince *P* fixée à
m de se mouvoir en pinçant ou non une
mine. *B* est une bague coinçante serrant les
mâchoires de *P*.

Le fonctionnement de l'appareil est le
25 suivant : En supposant des mines placées
dans la réserve *m* : elles ont tendance à
tomber successivement dans le tube *t* jus-
qu'aux mâchoires de la pince *P*. Sur le dessin
30 *P* est représentée serrée à vide par coincide-

ment de la bague *B* sous l'action du ressort
r et de la butée *b*₁. Si l'on appuie sur *u* : le
ressort *r* se comprime et la bague *B* suit le
mouvement coincée sur *P* et l'empêchant de
s'ouvrir par sa propre élasticité. 35

Quand la bague *B* rencontre la butée *b*₂
elle s'arrête mais les pinces continuent à
descendre en s'ouvrant et en restant ou-
vertes, livrant passage à la mine sollicitée
par la pesanteur, la mine tombe jusqu'à
40 l'extrémité du porte-mine où elle est retenue
par le frein de pointe. En cessant la pression
sur *u*; le ressort *r* remontera l'ensemble *u, m,*
P avec *B* (dont le poids est insuffisant pour
coincer la pince ouverte). 45

La pince restant ouverte cesse d'agir sur
la mine pendant son ascension. Mais lorsque
la bague *B* rencontre la butée *b*₁ il y a
coinçage de la pince qui serre énergiquement
la mine. En appuyant une seconde fois sur
50 *u*; un entraînement puissant de la mine lui
fera franchir le frein de pointe et l'appareil
est prêt à écrire. Une succession de pres-
sions sur *u* donnent une succession de sortie
de mine et toutes les mines de la réserve se
55 succèdent dans le tube *t* et son prolongement.
Le tube *t* est un organe primordial. Car si on
le suppose interrompu par exemple à la
hauteur des fenêtres *f*, il arrivera fréquem-
ment que deux mines coupées en sifflet ayan- 60

à se propulser l'une l'autre fortement auront des réactions latérales désastreuses. La casse des mines à l'intérieur du porte-mine s'ensuit et l'appareil est hors d'usage.

5 Le coinçage de la pince par une bague ou un moyen analogue donne un serrage excellent. Plus on appuie en écrivant, plus on fixe la mine, laquelle ne risque pas de rentrer intempestivement.

10 Les tronçons de mines se succèdent, se poussent les uns les autres sous l'action de la pince propulsive et sont toujours guidés dans un tube depuis *e* jusqu'à *p* sans interruption.

15 La pince représentée sur le dessin pourrait s'obtenir par une pièce tournée et fraisée. Le fraisage permettant d'une part la pénétration des mors dans les fenêtres et d'autre part la formation des branches élastiques tendant à ouvrir la pince. Ces formes de
20 pince et de bague sont données à titre d'exemple. De même toutes dispositions de

ressorts et butées remplissant le but visé ne sauraient constituer invention nouvelle. 25

Une pression indirecte sur *m* par systèmes de rochets ou autres sont aussi des exécutions variées de la même invention.

RÉSUMÉ.

L'invention consiste en un porte-mine dont 30 les mines sont entraînées par des pinces convenables coincées plus ou moins directement par une bague de forme appropriée.

L'entraînement de la mine par les pinces 35 se faisant à l'intérieur d'un tube guide-mine dans lequel des fenêtres sont été pratiquées ou par un dispositif équivalent.

Le tube guide-mine étant tel qu'il n'y a pas d'interruption de guidage des mines, 40 pendant laquelle deux mines coupées en sifflet ne manqueraient pas de se coincer, se briser et mettre l'appareil hors d'usage.

YVES ZUBEE.

Fig 1

